



**VERTONE**

CONSEIL EN STRATÉGIE ET MANAGEMENT



This is our **Communication on Progress**  
in implementing the principles of the  
**United Nations Global Compact.**

We welcome feedback on its contents.

# **PACTE MONDIAL COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS**

-

## **RAPPORT 2017-2018**

**Responsabilité Sociale de l'Entreprise**

**Publication du 20 juillet 2018**



## Le mot de notre Président

Depuis sa création en 1999, VERTONE fait de l'éthique une condition essentielle de la réussite de son activité de conseil.

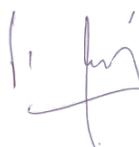
La signature par VERTONE en mai 2012 du Pacte Mondial de l'ONU a été l'occasion de rappeler l'engagement du cabinet pour l'éthique des affaires. VERTONE a ainsi affirmé son soutien aux dix principes fondamentaux de l'ONU dans les domaines des droits de l'homme, des conditions de travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Ce rapport annuel d'activité sur le progrès nous donne l'occasion de faire le bilan des multiples initiatives imaginées par nos consultants, mises en œuvre et coordonnées par notre équipe RSE.

Ces initiatives viennent couronner une nouvelle année active en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale, valeurs au cœur du modèle de développement de VERTONE.

Pascal BOULNOIS

Président



# Les 10 principes du Pacte Mondial de l'ONU

## Droits de l'homme

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
2. Ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

## Droit du travail

3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire
5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

## Protection de l'environnement

7. Appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement
8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

## Lutte contre la corruption

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

## Le sens de notre engagement et les progrès réalisés en 2017-2018

L'engagement du cabinet dans l'éthique des affaires résulte de la conviction d'inscrire son activité dans une perspective de développement durable respectueuse des salariés qui composent le cabinet et de l'environnement.

Les actions engagées visent le développement durable avec une volonté de sensibilisation de l'ensemble des parties prenante – salariés, clients et fournisseurs – aux bonnes pratiques sociales, sociétales et environnementales.

La liste ci-dessous donne un aperçu des axes de travail de VERTONE et des principaux progrès réalisés par VERTONE entre 2017 et 2018.

### Les droits de l'homme

VERTONE poursuit son engagement contre la maladie avec le soutien de l'association ELA, en faveur de l'entrepreneuriat en lien avec le RÉSEAU ENTREPRENDRE PARIS, ainsi que de l'accès aux prestations de conseil en stratégie et développement avec le projet CÉZANNE STRATÉGIES et contre la crise sociale avec un mécénat de compétences en faveur des BANQUES ALIMENTAIRES.

#### Progrès de l'année 2017-2018

**Juin 2018** : « Mets tes Baskets en Entreprise », organisation d'une journée de solidarité contre les leucodystrophies.

### Les conditions de travail

En 2017, VERTONE a géré comme lors des années précédentes la qualité des conditions de travail via deux instances clés : comité d'entreprises et CHSCT.

VERTONE poursuit son engagement dans la lutte contre la discrimination, en particulier la parité homme/femme, l'origine des salariés, le handicap et l'emploi des seniors, la qualité de vie au travail et le développement professionnel et personnel de ses salariés.

#### Progrès de l'année 2017-2018

**Décembre 2017** : VERTONE agrandit ses locaux en ajoutant 190m<sup>2</sup> portant le total de ses bureaux parisiens à plus de 1000m<sup>2</sup> pour permettre d'accompagner la croissance de ses effectifs et améliorer leurs conditions de travail.

**Février 2018** : VERTONE agrandit la cafétéria existante pour créer un espace plus grand et plus convivial. 2 machines à café automatiques, alimentées uniquement en café équitable ont été installées à cette occasion. Les cafés sont gratuits pour tous les collaborateurs.

L'espace déjeuner est également équipé d'un nouveau lave-vaisselle à faible consommation d'eau.

**Avril – Juillet 2018** : 35 collaborateurs volontaires sont formés sur des premiers MOOC intégrés au parcours de formation des consultants.

## La protection de l'environnement

Depuis plusieurs années, VERTONE poursuit la gestion raisonnée de ses locaux parisiens en matière d'énergie, d'eau, d'achats, de recyclage et de consommation de papier avec un suivi des consommations. Les salariés sont régulièrement sensibilisés à la protection de l'environnement et aux actions concrètes à mettre en œuvre pour diminuer notre impact écologique. Réaffirmation de la priorité donnée aux transports en commun dans les déplacements des consultants.

### Progrès de l'année 2017-2018

En moyenne, la consommation est passée de 3,2 ramettes par employé en 2016 à 2,7 ramettes par employé en 2017.

La consommation électrique est passée de 521 kWh/salarié en 2016 à 408 kWh/salarié en 2017, soit une diminution de 22%.

## La lutte contre la corruption

L'ensemble du cabinet poursuit un exercice honnête et intègre du métier de consultant en stratégie et management, et met en pratique la charte éthique du cabinet intégrant un volet anti-corruption.

### Progrès de l'année 2017-2018

Renforcement de la sécurité et de la protection des données du cabinet et de ses clients par la mise en place d'un audit SI et d'un plan d'actions RGPD.

Protection des lanceurs avec un dispositif spécifique accessible à tout collaborateur.

## L'implication RSE du cabinet

VERTONE met en œuvre une politique RSE grâce à une équipe transverse constituée de dix collaborateurs et sensibilise ses collaborateurs aux actions RSE du cabinet à travers une communication régulière en réunion mensuelle d'activité.

## Les actions mises en œuvre

---

### LES DROITS DE L'HOMME

---

En matière de droits de l'homme, VERTONE dispose depuis plusieurs années d'une charte éthique qui réaffirme fermement ses engagements sociaux tels que sa position quant à l'abolition du travail des enfants et des adolescents ainsi que le non recours au travail illégal, forcé ou obligatoire.

Au cours de ces dernières années, VERTONE a aussi choisi de jouer un rôle sociétal et de faire porter son action en matière de droits de l'homme dans l'aide à des associations humanitaires dont l'action agit directement ou indirectement en faveur de la défense des droits et de la dignité humaine.

### Aider à vaincre la maladie

#### ❖ CHEER-UP!



VERTONE soutient l'association CHEER UP! depuis 2006.

CHEER-UP! est une fédération de 17 associations créée en 2003. L'objectif est d'accompagner les adolescents et jeunes adultes atteints de cancer dans la réalisation de projets qui leur tiennent à cœur.

L'association offre ainsi l'opportunité à des jeunes personnes atteintes du cancer de réaliser leurs projets personnels. Car se battre pour un projet contribue à dépasser la maladie sans la nier. Et cet engagement permet aux malades de reprendre confiance et de retrouver le sourire.

Après 10 ans de mécénat de compétences à travers plusieurs projets structurants comme la fidélisation des partenaires financiers, les dispositifs de levée de fond et le positionnement de l'association, VERTONE a repensé son accompagnement au cours de l'année 2016 pour mieux répondre aux besoins de l'association.

**En novembre 2017, des consultants VERTONE ont une nouvelle fois participé au Week End de Formation Fédéral de l'association pour animer des ateliers en pro bono. En avril 2018, VERTONE a accompagné CHEER UP dans la définition de sa stratégie de développement** (cf. photo ci-dessous).

Par ailleurs, depuis 12 ans VERTONE soutient financièrement l'association Cheer-up!

*L'équipe de direction de l'association Cheer up dans les locaux de VERTONE en avril 2018 pour définir sa stratégie de développement*



## ❖ ELA

VERTONE a participé le 14 juin 2018 à la journée d'action « Mets tes baskets dans l'entreprise » de l'association ELA, qui aide et soutient les familles concernées par une leucodystrophie, un groupe de maladies génétiques orphelines qui détruisent le système nerveux central d'enfants et d'adultes.

VERTONE participe à l'opération « Mets tes baskets dans l'entreprise » pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, en organisant toute au long de la journée des activités sportives au sein de ses locaux et en faisant la promotion de l'activité physique auprès de ses salariés. Cette année, pour la première fois **un pique-nique a été organisé pour permettre aux salariés de marcher et de se retrouver autour d'un moment convivial**. Au total, **plus de 775 000 pas** ont été effectués durant cette journée par les salariés. L'engagement des consultants VERTONE a ainsi permis de reverser **10 000€ à l'association**. VERTONE a reçu lors de cette journée d'action, Jean-Luc CORTI et Romain MAGELLAN, respectivement secrétaire général de ELA International et ancien rugbyman et consultant pour canal +, pour sensibiliser les salariés à la réalité et aux conséquences de ces maladies orphelines.



## Lutter contre la précarité

### ❖ Banque Alimentaire



VERTONE a accompagné la Fédération Française des Banques Alimentaires dans son projet de modernisation informatique via le cadrage et le déploiement de solutions de traçabilité et de gestion des denrées alimentaires mis en place dans le cadre du Plan de relance économique de la France en 2009. À cette occasion, la mission des Banques Alimentaires a séduit l'ensemble du cabinet.

Les 79 Banques Alimentaires et 23 antennes ont distribué 113 000 tonnes de denrées en 2017 à 5400 associations et organismes sociaux. Ainsi, tout au long de l'année, environ 2 millions de personnes ont pu bénéficier de cette aide représentant l'équivalent de 226 millions de repas.

VERTONE a pris la décision de poursuivre son accompagnement de la FFBA dans le cadre d'un mécénat de compétences signé en décembre 2012 et qui a été renouvelé en décembre 2015 pour 3 années supplémentaires.

Les consultants de VERTONE sont mobilisés sur la base du volontariat. Ils apportent à la FFBA et aux Banques Alimentaires leur savoir-faire depuis le cadrage de projets, jusqu'à la recherche de solutions opérationnelles et l'accompagnement au changement.

A ce titre, VERTONE demeure un partenaire privilégié de la FFBA :

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU RÉSEAU DES BANQUES ALIMENTAIRES - ANNÉE 2017 41

**ILS SONT ENGAGÉS À NOS CÔTÉS**

De nombreuses entreprises soutiennent par ailleurs le réseau (mécénat financier ou mécénat de compétences), certaines depuis de nombreuses années.

**Merci aussi à**

- AMOMA
- ANIA
- Auchan
- Axa Atout Cœur
- Barilla
- BNP Paribas
- Cédric Doux photographe
- Difuz
- Dons Solidaires
- FNSEA
- Fondation du Football
- Grafik Plus
- Groupement des Mousquetaires
- Interprochasse
- IKEA
- Fondation Astrée
- Lyreco
- OUI.snof
- L'Œuf de nos villages
- Sacasaladies
- Socopa
- Sup de com
- Unicité
- Vif
- Et bien d'autres encore...

Le mécénat de compétences prévoit près d'un mois de mission Pro Bono chaque année, partagé entre l'accompagnement de banques départementales et la fédération nationale.

## Favoriser le développement personnel par l'entrepreneuriat

### ❖ Le Réseau Entreprendre



#### **reseauentreprendre**

Avec le Réseau Entreprendre Paris, des chefs d'entreprise expérimentés peuvent aider par leurs conseils, leur connaissance du métier, leur réseau d'influence et carnet d'adresses, de jeunes chefs d'entreprise à créer leur propre entreprise. Ils les aident à comprendre l'environnement des affaires pour s'installer et surtout pour réussir.

L'accompagnement, que propose Réseau Entreprendre à tous ses lauréats, consiste en un suivi particulier par un chef d'entreprise adhérent du ou des entrepreneurs lauréats. Un rendez-vous mensuel de 2h à 3h, au cours duquel les porteurs de projet font un point complet sur l'avancement du projet, et sur leur vision des difficultés, avancées et questions. Il s'agit d'un échange qui permet d'identifier d'éventuels besoins spécifiques de support. En fonction des besoins, l'accompagnateur peut solliciter des compétences au sein du réseau pour apporter les retours d'expérience et les appuis nécessaires.

Depuis plus de 10 ans, VERTONE s'investit dans ce réseau, notamment au travers de l'implication de ses fondateurs qui rencontrent de jeunes entrepreneurs et les orientent dans leur parcours de création d'entreprise. Parmi les quatre entreprises accompagnées à ce jour, deux entreprises sont particulièrement investies sur le développement durable :

- Greenwishes, positionnée sur le tri, la collecte et le recyclage des déchets de bureaux
- Guest-to-Guest, positionnée sur l'économie du partage. L'accompagnement par VERTONE pendant trois ans de GUEST-TO-GUEST s'est conclu en décembre 2016 sur la levée de 33 millions d'euros et le rachat du leader américain HOMEEXCHANGE.

VERTONE a également participé en 2016 à une "win-win week" avec la start up MY SEZAME qui a été accueillie dans nos locaux. MY SEZAME propose des formations pour décideurs sur l'innovation à impact social et sur une nouvelle économie à la convergence du social et du business.

VERTONE a également participé au comité d'accompagnement du programme « Ambition Croissance » et à un groupe de travail sur la formalisation des logiques de gouvernance pour les start-ups, en proposant des outils et des formations.

### ❖ Cézanne Stratégies



Créée en 2016, CÉZANNE STRATÉGIES est une Entreprise Sociale et Solidaire (ESS) dont l'objectif est de dynamiser le tissu de PME & ETI en facilitant l'accès aux services de conseil et in fine de développer l'emploi dans les territoires. CÉZANNE STRATÉGIES identifie les besoins dans les territoires, auprès des PME-ETI, puis sélectionne les cabinets pouvant y répondre. Les prestations sont alors financées pour partie par la BPI.

VERTONE a notamment cofinancé CÉZANNE STRATÉGIES et participé à l'accompagnement de PME et ETI dans le cadre de ce projet.

---

## LES CONDITIONS DE TRAVAIL

---

Depuis sa création, VERTONE s'est construit en alliant esprit d'équipe, enthousiasme, engagement et excellence dans l'exercice des missions confiées par ses clients. L'ambition du cabinet est d'être une référence sur ses domaines et secteurs d'intervention.

Cette même ambition est mise au service des conditions de travail des salariés de l'entreprise. Elle se traduit par une politique dont les objectifs sont triples :

- Favoriser l'égalité des chances ;
- Favoriser la formation et le développement professionnel ;
- Favoriser le bien-être au travail.

### Favoriser l'égalité des chances

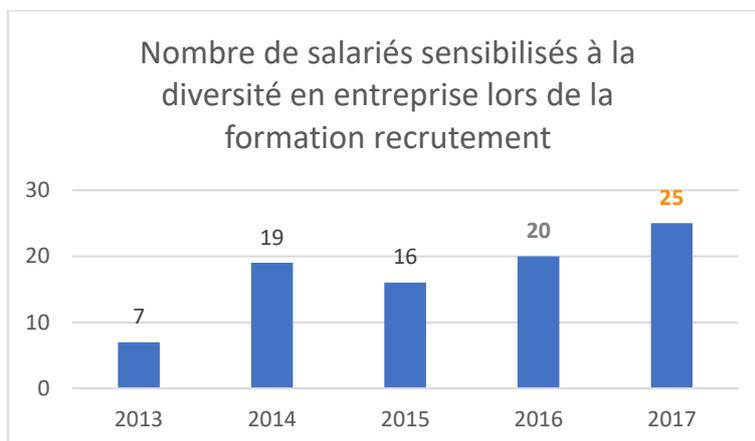
VERTONE est déterminé à lutter contre la discrimination à la fois dans ses recrutements et la progression professionnelle de ses salariés.

La Charte Éthique de VERTONE publiée sur son site [www.VERTONE.com](http://www.VERTONE.com) mentionne cet engagement :

*« L'épanouissement professionnel et le développement des compétences des consultants sont au cœur des préoccupations du management : capitalisation et partage des connaissances, politique de formation personnalisée, implication dans le développement interne du cabinet, communication et transparence. Nous développons cette politique sociale en favorisant l'égalité des chances à travers la progression interne et le recrutement. »*

De plus, VERTONE est signataire de la Charte de la Diversité en entreprise depuis mai 2009. Ces deux chartes ont été disposées au tableau d'affichage de l'entreprise accessible à l'ensemble des collaborateurs dans les locaux de la société.

Pour ce qui est du recrutement, les consultants y participent dès leurs débuts dans le cabinet, et ils reçoivent à ce titre une formation sur les entretiens de recrutement dès leur première année. VERTONE a complété début 2013 sa formation au recrutement pour sensibiliser ses consultants à l'importance de la diversité et de la non-discrimination dans le recrutement. Au cours de l'année 2017, **25 salariés ont été sensibilisés à la diversité en entreprise** lors de cette formation au recrutement. Au total depuis la mise en place de ce dispositif, 87 salariés ont été sensibilisés.



Le processus de recrutement est ouvert à tous les candidats quelle que soit leur origine. L'essentiel dans le choix d'une candidature reste le profil académique, professionnel et les acquis du candidat. Tous les recrutements réalisés à ce jour démontrent ce respect de l'origine et du sexe des candidats. **VERTONE a recruté 40 personnes en 2017 (et 31 en 2016).**



À fin 2017, VERTONE est proche de la parité puisque la **population féminine représente 46% des effectifs**. En outre, le niveau de rémunération moyen par grade fait ressortir que les femmes ont une rémunération équivalente à celle des hommes pour la même fonction.

À fin 2017, VERTONE emploie **1,3 ETP sous le statut RQTH** (Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé).

L'égalité des chances s'applique aussi aux seniors puisque VERTONE a mis en place en 2011 un plan relatif à l'emploi et au maintien dans l'emploi des salariés senior.

En vue de développer son rôle d'intégration professionnelle, VERTONE fait appel à la société CEDRE ÉLISE pour gérer l'ensemble de son dispositif de tri sélectif et de recyclage de ses consommables. **CEDRE ÉLISE est une entreprise à vocation sociale**, qui emploie des personnes en difficulté d'insertion : chômeurs longue durée, personnes handicapées, jeunes sans qualification. En 2012, VERTONE a renforcé son partenariat avec cette entreprise. A fin 2017, VERTONE a employé **l'équivalent de 0,3 ETP** via ce partenariat.

VERTONE s'appuie sur son Comité d'Entreprise (CE) et son Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) qui sont systématiquement consultés et impliqués dans les décisions de la direction concernant les conditions de travail des salariés et l'égalité des chances dans l'entreprise. **En 2017, le CE s'est réuni 7 fois et le CHSCT 3 fois.**

Suite à la signature de la Charte Diversité et du Pacte Mondial de l'ONU, dont l'un des principes est d'éliminer toute discrimination en matière d'emploi et de profession, VERTONE a décidé de structurer ses travaux en faveur de la diversité à travers la formalisation, sous forme de charte, d'une Politique Diversité, achevée en juillet 2014.

La charte est mise à la disposition de chacun avec un exemplaire papier consultable en interne et un exemplaire numérique à la disposition de tous sur l'intranet Jive de l'entreprise

Cette politique rappelle toutes les actions déjà mises en place par le cabinet en faveur de la diversité (sensibilisation des nouveaux arrivants à la diversité dans le recrutement, plan de maintien dans l'emploi des seniors, ...) et présente les nouvelles actions à mener pour aller plus loin dans le sens de la diversité : sensibilisation en interne (ex. : présentation des actions une fois par an lors d'une réunion mensuelle d'activité), sensibilisation externe et adaptation des pratiques RH (ex. : suivi de la bonne prise en compte des principes de la diversité dans le processus de sélection des candidatures dans le processus de recrutement).

## Favoriser la formation et le développement professionnel

L'ensemble des salariés de VERTONE accède à la formation professionnelle avec un plan de formation individualisé. La société a développé des parcours de formation accompagnant les salariés dans le développement de leurs compétences. Ces parcours intègrent des formations internes et externes. A ces formations s'ajoutent une Université Permanente du savoir se tenant toutes les deux semaines et assurant une formation interne d'une heure sur un sujet maîtrisé par le cabinet.

VERTONE adapte et enrichit régulièrement son **plan de formation**. Depuis 2017, de nouvelles formations sont proposées aux consultants sur des thématiques qu'ils doivent maîtriser en mission : méthodes agiles, *User Xperience*, *design thinking*, analyse de données.

Pour offrir plus de souplesse et permettre au plus grand nombre de participer aux formations, VERTONE a lancé la formation sur **des MOOC permettant à 35 collaborateurs volontaires d'expérimenter ce système du 27 avril 2018 au 27 juillet 2018** en bénéficiant de la formation de leur choix parmi le catalogue de notre partenaire.

Par ailleurs, VERTONE a contribué à la formation professionnelle en employant **30 étudiants stagiaires en 2017** (contre 20 en 2016).

VERTONE reste mobilisé dans le domaine de l'insertion dans la vie professionnelle de jeunes diplômés en participant aux forums dédiés aux entreprises. C'est l'occasion pour les consultants VERTONE d'échanger avec les étudiants et jeunes diplômés, mais aussi pour le cabinet de recruter de nouveaux talents. Ainsi **entre octobre 2017 et février 2018, VERTONE a rencontré des jeunes diplômés au cours de 8 forums en écoles d'ingénieurs et de commerce.**



24 janvier 2018



19 janvier 2018



10 octobre 2017



19 octobre 2017



28 novembre 2017



15 février 2018



21 novembre 2017



08 novembre 2017

En octobre 2017, VERTONE a également participé pour la première fois au **forum de recrutement virtuel SEEKUBE** qui permet de rencontrer des candidats à distance sur une plateforme digitale.

VERTONE organise aussi un séminaire de formation de plusieurs jours, dédié à l'accueil des nouveaux salariés de l'entreprise. Compte tenu de l'augmentation des recrutements et de l'attention portée par VERTONE à l'accueil de chaque nouveau collaborateur, ce séminaire a pour la première fois eu lieu deux fois sur une période de 12 mois : **du 21 au 24 novembre 2017 puis du 27 au 29 juin 2018 regroupant au total 35 nouveaux consultants réunis pour des sessions de formation, d'information et d'intégration.**

VERTONE a développé un parcours d'évaluation complet permettant aux salariés de suivre leur progression à l'issue de chaque mission réalisée. Un entretien d'évaluation annuelle permet aussi à la fin de chaque année de faire un bilan de l'année écoulée et de définir les orientations de l'année à venir. L'entretien d'évaluation selon une grille de compétences objectives pour l'ensemble des métiers concerne 100% des consultants. Ce dispositif est déployé depuis 2000.

Par ailleurs, un entretien professionnel est organisé tous les deux ans entre les consultants et leur mentor afin de recenser leurs besoins de formation et les rendre acteurs de leur évolution professionnelle. Ce dispositif d'entretiens professionnels est déployé depuis 2009.

## ★ Progrès de l'année 2017-2018

Du 15 au 19 janvier, **VERTONE a participé à la sixième édition de la DIGITAL WEEK COMPETITION organisée par l'ESSEC Business School.**

Pendant cette semaine, 340 étudiants de Masters Spécialisés, divisés en 75 groupes, ont cherché des solutions innovantes à des problématiques exposées par 25 entreprises partenaires.

VERTONE s'est associé à son client La Poste et a proposé à 3 groupes d'étudiants de réfléchir à la nouvelle offre d'espaces de travail partagés de celui-ci. **L'équipe d'étudiants VERTONE a remporté le Grand Prix du jury de l'édition 2018.**

*L'équipe VERTONE de l'ESSEC Digital Week remporte le Grand Prix du jury en janvier 2018*



## ★ Progrès de l'année 2017-2018

Au cours de l'année 2017, VERTONE a initié un plan de transformation incluant un volet RH. Les premières mesures qui ont été prises sont les suivantes :

- La création d'un **nouveau grade de consultant confirmé** pour valoriser la progression des consultants durant leurs 3 premières années de conseil. Au premier semestre 2018, cette évolution a conduit à la nomination de 18 consultants juniors au grade de consultants confirmés.
- La mise en place de **petits-déjeuners pour les stagiaires** afin de favoriser leur intégration.
- La mise en place d'un **nouveau processus permettant aux consultants d'exprimer leur souhait quant aux missions sur lesquelles ils souhaitent être positionnés** en priorité.
- La **refonte du « mentorat »** passant par la nomination de plus de mentors et la précision de leur rôle pour mieux accompagner la progression professionnelle de tous les consultants.

## ★ Progrès de l'année 2017-2018

En 2018, VERTONE a créé la 1<sup>ère</sup> édition de Propulse, un concours à destination des start-ups pour encourager l'innovation et la création d'entreprises en France.

Le concours a été ouvert à toutes les start-ups en phase de croissance qui innovent dans l'un des secteurs d'activité de VERTONE.

A l'issue de votes auxquels ont participé les consultants du cabinet ainsi que des personnalités externes, les 3 lauréats du concours 2018 ont été les start-ups VELCO, TIPSTOP et DATAGORA.

Afin de les aider dans leur développement, VERTONE a remis aux 3 lauréats une rétribution total de 10 000€.

### *Les prix du concours 2018*

		
<b>UNE MISE EN AVANT DE VOTRE START-UP</b>	<b>DES CONSEILS STRATÉGIQUES PERSONNALISÉS</b>	<b>UNE DOTATION FINANCIÈRE JUSQU'À 10 000 €</b>
Présenter votre start-up à des acteurs grands comptes	Bénéficier d'une prestation de conseil en stratégie	Obtenir une dotation financière pour booster votre business

## Les lauréats du concours 2018

POUR SON ÉDITION 2018, PROPULSE A RÉCOMPENSÉ 3 LAURÉATS :



### LE GRAND PRIX DU JURY

Velco propose des solutions connectées (guidon, accessoire de navigation) aux cyclistes pour rendre leur pratique plus agréable et sécurisée et développe de nouveaux services pour les professionnels du vélo



### LE CHOIX DU PUBLIC

TipsTop propose une solution gratuite de partage de pronostics via une plateforme sociale, positionnée à mi-chemin entre un réseau social et un site de bookmakers et de livescore



### LE COUP DE CŒUR VERTONE

Datagora est une plateforme mobile qui agrège des données chiffrées et fiables autour de l'actualité sous la forme de dépêches concises, permettant un fact-checking individuel pour d'alimenter le débat public

## ★ Progrès de l'année 2017-2018

Du 8 au 12 janvier 2018, cinq consultants de VERTONE ont participé au CES (Customer Electronics Show) à Las Vegas.

Cette initiative leur a permis de découvrir et de se former sur les dernières innovations en matière de produits et de services digitaux.

## Favoriser le bien-être au travail

VERTONE dispose d'une véritable réflexion sur le bien-être au travail, qui passe par la santé, l'information et la transparence, un cadre de travail agréable et des propositions pour pallier les risques psychosociaux liés à l'exercice des fonctions de consultant.

VERTONE réalise tous les 5 ans un benchmark des mutuelles, de manière à pouvoir proposer à ses salariés la meilleure prestation sur le marché. Par ailleurs, alors que l'employeur doit prendre au minimum 50% de la cotisation à sa charge, **VERTONE participe à hauteur de 60% dans le financement de la complémentaire santé de ses salariés.**

**VERTONE finance également les tickets restaurant à hauteur de 60%** alors que le seuil minimum est fixé à 50%.

VERTONE compte **98% de salariés en CDI** en 2017 et n'a connu qu'un seul accident du travail pour l'ensemble de ses 117 salariés en 2017.

Le turnover du cabinet en 2017 est de 34% et s'explique en grande partie par une dynamique de forte croissance et une ambitieuse politique de recrutement.

Considérant que le bien-être au travail passe par la transmission d'informations, VERTONE favorise l'information et la transparence vers ses salariés. Pour soutenir cette ambition, une politique et un **processus de « capitalisation » des documents** ont été définis en 2017.

De nombreuses réunions d'équipe confirment l'importance que revêt la transparence pour l'organisation : séminaire annuel réunissant pendant trois jours l'ensemble des consultants du cabinet, réunion mensuelle d'activité où tous les consultants sont invités permettant de passer en revue l'actualité commerciale, l'actualité RH, les évolutions de la société et les bonnes pratiques RSE, réunions hebdomadaires du vendredi soir.



*Séminaire annuel organisé à Marrakech en mars 2018*

Par ailleurs, l'entreprise finance de nombreuses activités collectives proposées par le Comité d'Entreprise où les salariés peuvent se retrouver dans un cadre convivial en dehors du lieu de travail : ateliers cuisine, week-end ski, compétitions sportives ou autres loisirs. **Les dépenses du comité d'entreprise du cabinet s'élèvent à 46 800€ pour l'année 2017, soit une moyenne de 410€ par bénéficiaire.**



VERTONE a plusieurs fois été distingué pour son bien-être au travail dans des études indépendantes. Nous avons notamment été labellisé « HAPPY AT WORK » pendant 2 années consécutives, allant jusqu'à être classé dans le TOP 10 des entreprises entre 1 et 250 employés en France, puis « Happy Trainees » en 2016. Ces classements résultent d'une étude menée entre les Echos et le site [meilleuresentreprises.com](http://meilleuresentreprises.com).

Sur la période 2016-2017, VERTONE a remplacé son parc informatique pour alléger la charge transportée lors des (fréquents) déplacements. En effet, les consultants sont désormais dotés de tablettes pesant 0,780 kg contre 1,8 kg pour les ordinateurs portables précédemment fournis.

Depuis 2016, des ateliers de réflexologie plantaire sont proposés gratuitement et régulièrement aux salariés VERTONE ainsi que des séances d'initiation à la méditation en entreprise de 1h30.

Le 14 juin 2017, le Club VERTONE a organisé une conférence sur la thématique du **bonheur au travail** autour de la question : « *De nouveaux modèles proposent de concilier confiance, responsabilité, épanouissement, bonheur au travail et performance durable des organisations. Utopie ou ambition raisonnable ?* ». Pour y répondre, VERTONE a sollicité la participation de Alexis ROUX DE BÉZIEUX, fondateur et Président de Causse (Sain, Savoureux, Simple), ancien consultant en stratégie et management, et Alexandre JOST, fondateur et délégué général de la Fabrique Spinoza, inspirateur sur le bonheur au travail, ancien DGA du groupe SOS, membre de la Commission sur l'économie positive dite Attali II.

*Club VERTONE du 14 juin 2017 sur la thématique du bonheur au travail*



## LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement prend une place primordiale dans le dispositif RSE de VERTONE. En matière d'environnement, l'action de VERTONE privilégie trois axes majeurs d'actions :

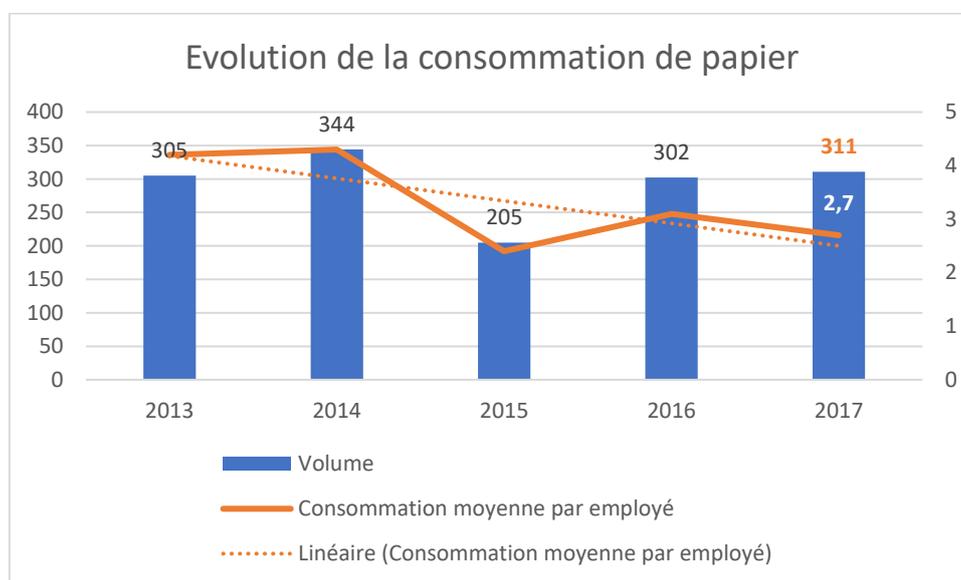
- Limiter l'impact environnemental de notre implantation parisienne de bureaux ;
- Limiter l'impact environnemental de nos déplacements ce qui est primordial pour une activité aussi peu sédentaire que celle de consultant ;
- Sensibiliser nos salariés aux bonnes pratiques environnementales.

### ■ Limiter l'impact environnemental des bureaux

#### ❖ La consommation de papier

Le papier représente 80% des déchets produits par un cabinet de conseil tel que VERTONE. C'est le premier consommable utilisé. La gestion responsable du papier est donc un pilier de la politique RSE de VERTONE. Depuis plusieurs années, VERTONE a opté pour un fournisseur certifié ISO 14001 qui fournit un papier labellisé Nordic Swan présentant les caractéristiques suivantes : **75% de papier recyclé et 25% de fibres issues de forêts labellisées FSC et PEFC, c'est-à-dire gérées durablement.**

En 2017, 311 ramettes de 500 feuilles ont été consommées. **En moyenne, la consommation est passée de 3,2 ramettes par employé en 2016 à 2,7 ramettes par employé en 2017.**



L'ensemble des imprimantes sont paramétrées par défaut pour une impression des documents en recto-verso en quatre pages par feuille pour les impressions en noir & blanc et recto-verso pour les impressions en couleur.

Deux fonctionnalités des imprimantes permettent de répondre à l'objectif de réduction de la consommation de papier : l'impression authentifiée par un code personnel saisi directement sur la machine et la numérisation des fax entrant.

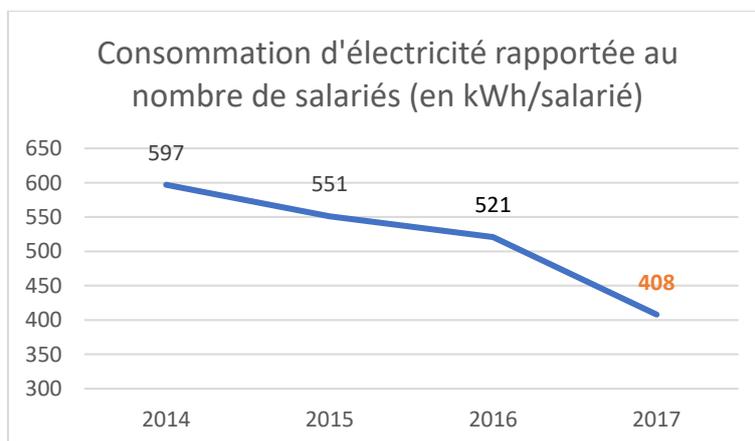
## ❖ L'électricité, l'eau et les autres consommables

Lors de l'installation de VERTONE en 2010 dans ses bureaux du 8ème arrondissement de Paris, plusieurs mesures ont été prises pour une consommation modérée d'électricité avec notamment l'installation de minuteries dans les couloirs et les blocs toilettes.

Au cours de l'année 2011, des étiquettes d'information invitant les occupants des bureaux à éteindre systématiquement la lumière après avoir quitté une pièce, ont été déployées sur l'ensemble des interrupteurs du cabinet et sont toujours utilisés en 2018 (cf. photo ci-dessous).



En 2016, le parc d'éclairage des locaux a été en partie remplacé par des **éclairages LED**, permettant d'apporter une source lumineuse plus performante, économique et durable. VERTONE poursuit ses efforts de maîtrise de la consommation électrique puisque la consommation électrique/salarié continue de baisser. **A fin 2017, VERTONE a en effet consommé 408 kWh/salarié contre 521 kWh/salarié en 2016, soit une diminution de 22%.**



Plus globalement, VERTONE a installé dans ses locaux une très large signalétique pour rappeler de manière permanente à ses collaborateurs d'utiliser de manière raisonnable l'ensemble des consommables : eau, savon liquide, essuie-mains, etc ...



Pour l'ensemble de ses communications RSE, VERTONE a créé un logotype qui donne de la cohérence et de l'impact à ses prises de parole. Pour l'appropriation par chacun des collaborateurs des initiatives de l'entreprise, ce logo est essentiel puisqu'il signifie tout simplement que

leur entreprise participe à un effort collectif et que chacun en est le vecteur. Sur le blog VERTONE, une rubrique est dédiée aux réalisations RSE du cabinet.

En remplacement de deux distributeurs d'eau en bonbonne, VERTONE a fait installer en 2011 trois fontaines d'eau reliées au réseau d'eau de la Ville de Paris. Cette eau filtrée satisfait chacun. L'investissement est léger en comparaison au progrès constaté. Que ce soit pour ses collaborateurs ou pour les visiteurs, les bienfaits sont incontestables : plus de problème de stockage ni de manutention. Et surtout, il n'y a plus de production de bonbonnes plastiques usagées.

VERTONE lutte contre l'usage de gobelets en plastique avec la distribution de tasses à tous les salariés.

Après une prise de conscience en 2011 de l'augmentation alarmante du nombre de gobelets plastiques consommés dans l'entreprise, VERTONE a pris la décision en octobre 2012 de doter chacun de ses collaborateurs d'une **tasse nominative en céramique** (cf. photo ci-dessous). Chacun se l'est appropriée et l'utilise à la place des gobelets plastiques pour la consommation de boissons chaudes. Des commandes de tasses sont réalisées plusieurs fois par an pour les nouveaux arrivants : **46 nouvelles tasses ont ainsi été commandées en mars 2018.**



VERTONE propose aussi des gobelets en carton recyclé depuis 2015 pour la consommation des boissons chaudes (thé et café). Leur usage a été généralisé à l'ensemble des boissons afin de se substituer définitivement aux gobelets en plastique au premier trimestre 2017.

Dans le cadre de l'agrandissement de sa cafétéria début 2018, VERTONE a remplacé son mini lave-vaisselle à faible consommation d'eau par un lave-vaisselle de taille standard également à faible consommation d'eau. Cela permet de nettoyer efficacement les tasses avec un minimum d'eau. Depuis 2005, les tablettes utilisées pour le lave-vaisselle sont sans phosphate et labellisées ECOLABEL ainsi que le produit vaisselle également certifié **ÉCOLABEL**.

VERTONE a choisi d'offrir la consommation de boissons chaudes à ses salariés. L'essentiel de la consommation concernant le café, VERTONE propose depuis 2005 exclusivement du **café équitable MALONGO** issu de **l'agriculture biologique**.

De même VERTONE offre la consommation de fruits à ses salariés. Deux fois par semaine la société Les Vergers de Gally située en région parisienne et **favorisant l'agriculture locale** approvisionne des corbeilles de fruit, soit près de 730 kg de fruits par an.



Enfin, VERTONE met à disposition de ses collaborateurs des **stylos billes rechargeables, fabriqués en plastique recyclé de bouteilles d'eau**.

## ❖ Le recyclage

VERTONE dispose depuis plusieurs années d'un dispositif de ramassage sélectif et de recyclage de ses déchets.

Pour sensibiliser tous les salariés et permettre une collecte sélective des déchets, VERTONE a installé des poubelles accompagnées d'un affichage explicatif dans chacun des bureaux.



Un contrat de ramassage des déchets a été signé avec CÈDRE ÉLISE, une entreprise employant des personnes en situation de handicap ou en difficultés d'insertion :

- ✓ **Collecte de 100% des déchets papier** (ramassage chaque semaine d'un container de 320L de papier et carton)
- ✓ Deux gros containers de 110 L sont installés dans la cuisine de l'entreprise, l'un est dédié aux bouteilles en plastique et l'autre aux cannettes. Ils sont récupérés toutes les deux à quatre semaines par CÈDRE ÉLISE.
- ✓ VERTONE a aussi accentué la récupération du verre. Un container de 120L est installé à demeure et est récupéré deux à trois fois par mois selon les périodes.

Dans l'enthousiasme de la systématisation de ce recyclage efficace et après entente avec le gardien de l'immeuble, VERTONE récupère même depuis décembre 2012 l'intégralité du verre à recycler de l'immeuble.

- ✓ Le service informatique a installé un container dans le local où sont collectées toutes les cartouches d'encre noires, pour imprimantes et photocopieurs. Ces cartouches usagées sont stockées puis remises une à deux fois par an à la société CÈDRE ÉLISE.
- ✓ Depuis 2013, un container spécifique pour les gobelets en plastique est présent dans la cuisine de VERTONE et à l'accueil, et le ramassage est assuré par la société CÈDRE ÉLISE, qui assure déjà le ramassage d'une grande partie des déchets produits au sein du cabinet. Ces gobelets sont réalisés en plastique recyclé.
- ✓ La collecte de piles est aussi assurée par l'entreprise CÈDRE ÉLISE, ce qui diminue d'autant notre impact sur l'environnement.
- ✓ Les capsules de café Nespresso sont déposées chaque semaine dans un centre de recyclage spécifique.



CÈDRE ÉLISE assure enfin le ramassage et le recyclage de la **collecte annuelle de matériel électronique et informatique** réalisée par le cabinet auprès de ses salariés (ordinateurs, imprimantes, câbles informatiques, chauffage, cafetières abîmées, téléphones obsolètes, ...). La dernière opération de récupération de déchets informatiques professionnels et personnels a été conduite en **février 2018**.

## Limiter l'impact environnemental de nos déplacements

VERTONE a développé une philosophie de respect de l'environnement avec une réduction des impacts environnementaux des moyens de transport des collaborateurs.

Pour inciter chaque collaborateur à utiliser les transports en commun, **VERTONE rembourse à 100% le montant d'une carte de transport RATP** domicile-bureau et ce, quel que soit le moyen effectif de transport. Pour bien appuyer cette politique et pour des raisons de sécurité des personnes, VERTONE refuse de rembourser les frais relatifs aux deux ou trois-roues. De plus et d'une manière volontaire, l'entreprise n'a pas de parking dédié au sein de ses bureaux.

Pour les voyages de ses consultants sur des moyennes et longues distances, VERTONE, opte majoritairement pour le train plutôt que pour l'avion.

## Progrès de l'année 2017-2018

VERTONE a lancé au premier semestre 2018 une enquête auprès de ses salariés en vue de mesurer l'usage des transports dans le cadre de leurs déplacements professionnels. Le bilan de cette enquête sera publié à l'automne 2018 et fera l'objet de la formalisation d'un plan d'actions au second semestre 2018. Les premières actions devraient être mises en œuvre début 2019.

## **Sensibiliser nos salariés aux bonnes pratiques environnementales**

VERTONE met à disposition de ses nouveaux salariés un guide de bienvenue présentant tout ce qu'il faut savoir sur le cabinet avec un chapitre spécifique sur les bonnes pratiques liées au développement durable.

En interne, chaque nouvel arrivant participe au cours de sa première année à un séminaire d'intégration. VERTONE communique à cette occasion sur les actions du chantier RSE du cabinet et rappelle aux consultants les fondamentaux en matière de recyclage et d'économie d'énergie au sein du cabinet. Les consultants peuvent retrouver ces principes dans le guide d'accueil qui leur est remis à leur arrivée.

VERTONE a sensibilisé ses collaborateurs à la protection du littoral à l'occasion de son séminaire annuel en octobre 2012, qui a réuni l'ensemble de ses salariés en Baie de Somme. À cette occasion tous les salariés ont procédé au nettoyage d'une plage de Cayeux-sur-Mer et ont ramassé près de 300 kilos de déchets. Cette opération a été menée en collaboration avec la SURFRIDER FOUNDATION, association ayant « pour but la défense, la sauvegarde, la mise en valeur et la gestion durable de l'océan, du littoral, des vagues et de la population qui en jouit ». Elle a permis à tous les collaborateurs d'être impliqués et sensibilisés à la sauvegarde du littoral dans un challenge écologique.

---

## LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

---

### Respect de la confidentialité

#### Progrès 2017 – 2018

VERTONE a réalisé un inventaire complet de ses pratiques RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) sur la base d'une analyse d'écart entre l'ancienne législation et le nouveau règlement de l'Union Européenne en vigueur depuis le 25 mai 2018.

A cette occasion, VERTONE a également mené un audit de son infrastructure informatique afin de la protéger des intrusions extérieures et d'en améliorer la sécurité.

Un plan d'actions a été déployé à partir de mai 2018 avec un plan de sensibilisation des collaborateurs depuis avril 2018. Une équipe projet RGPD est en charge de suivre la mise en œuvre du plan d'actions afin de veiller à la conformité de VERTONE.

### Charte éthique

VERTONE dispose depuis plusieurs années sur son site Internet d'une charte éthique applicable par l'ensemble des salariés du cabinet. Cette charte a été enrichie en mars 2013 d'un volet anti-corruption et présentée en réunion d'activité à l'ensemble du cabinet le 20 mars 2013. Ce volet anti-corruption comporte les éléments suivants :

#### ❖ **Vis-à-vis des clients :**

Dans le cadre de sa politique anti-corruption, VERTONE ne propose aux personnes physiques aucun avantage financier afin d'en tirer un avantage commercial ou contractuel, à l'exception de remises aux bénéficiaires de personnes morales. Cela n'exclut pas une politique de gratifications - cadeaux ou invitations - accordées à des clients, qui restent exceptionnelles et qui ont pour seul but de consolider l'image de marque du cabinet et d'entretenir de bonnes relations commerciales. Leur valeur reste symbolique et n'est pas en mesure d'influencer une décision commerciale.

#### ❖ **Vis-à-vis des fournisseurs :**

Le choix de nos fournisseurs se fait en accord avec nos valeurs éthiques et selon une charte que nous leur demandons de respecter.

Dans le cadre de sa politique anti-corruption, les collaborateurs de VERTONE n'acceptent des fournisseurs aucun avantage financier afin d'en tirer un avantage commercial ou contractuel, à l'exception de remises tarifaires au profit de VERTONE.

## Protection des lanceurs d'alerte



### Progrès 2017 – 2018

Dans le cadre de la loi « SAPIN II » (*Loi du 9 décembre 2016 n°2016-1691 relative à la transparence à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique*) visant à mieux protéger les lanceurs d'alerte, VERTONE s'est doté d'un dispositif spécifique. En effet, depuis juin 2018 tout collaborateur de VERTONE peut lancer anonymement une alerte sur la plateforme spécialisée alertcsys.

---

## L'IMPLICATION RSE DE VERTONE

---

Depuis 2014, VERTONE fait appel à une agence de notation extra-financière pour évaluer sa politique RSE sur les 4 thèmes : Environnement, Social, Éthique et Fournisseurs. En 2017, cette évaluation a confirmé les efforts de VERTONE sur les axes de travail engagés nous permettant d'être classé dans le **TOP 5%** des entreprises évaluées.

VERTONE a rédigé une charte fournisseurs visant à faire respecter les principes de l'ONU, et dans laquelle VERTONE s'engage à une démarche de développement durable dans le cadre de ses achats et de ses contrats de services. Elle témoigne de la résolution de VERTONE de promouvoir l'application des principes du développement durable auprès de ses fournisseurs et prestataires. Cette volonté vise à intégrer la RSE comme un critère de sélection aussi important que les aspects de coût, de qualité ou de service. Les fournisseurs de VERTONE sont principalement des fournisseurs de consommables de bureau, d'équipements informatiques et des agences de voyage pour les déplacements professionnels des consultants.

Afin de mieux piloter les actions en faveur du développement durable lancées par le cabinet, VERTONE continue de produire 3 reportings relatifs aux actions RSE du cabinet. Ces reportings ont été mis à jour en avril 2018.

Un premier reporting a pour objectif de suivre les achats responsables et formaliser les processus d'approvisionnement. Ce reporting couvre 4 domaines d'approvisionnement :

- Fournitures de bureau ;
- Alimentation ;
- Vaisselles ;
- Produits de nettoyage.

Un deuxième reporting a pour objectif de suivre l'impact environnemental de VERTONE et couvre 4 domaines :

- Consommation d'énergie ;
- Consommation de consommables ;
- Émission de CO2 ;
- Recyclage ;

- Déplacements professionnels.

Un troisième reporting a pour but de suivre le volet conditions de travail sur deux domaines :

- Indicateurs de diversité ;
- Indicateurs de santé et de bien-être au travail.

Le suivi de l'ensemble de ces indicateurs confirme l'engagement du cabinet dans sa politique de développement durable afin de décider d'actions à mener et d'en mesurer les résultats.

## Conclusion

Avec ce sixième rapport depuis la signature du Pacte Mondial de l'ONU, VERTONE réaffirme son engagement éthique et poursuit son effort de développement durable.

Cette démarche s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue devant permettre dans l'année à venir de continuer à progresser sur les axes défendus par le Pacte Mondial de l'ONU.

Pour cela, le chantier RSE reste une priorité du cabinet avec une équipe dédiée, motivée par le sujet, attentive aux innovations des autres entreprises, réactive aux propositions et surtout, proactive sur les suggestions et initiatives émanant de l'ensemble des salariés.

### Remerciements :

Nous remercions chaleureusement tous les contributeurs VERTONE au chantier RSE et à la rédaction de ce rapport :

**Alexandre BOCRIS**

**Rodolph CHAUSSE**

**Lise CONDÉ**

**Gaëtan EON DUVAL**

**Zaïna FIKRI**

**Charlotte GIL**

**Marnie GREUSARD**

**Jérémy LESAULT**

**Brigitte LORENZI**

**Zakaria MARZAK**

**Olivia MICHEL**

**Julia SARRAZIN**

### Contact :

**Alexandre BOCRIS**

Directeur associé et Responsable RSE

Adresse : 103 rue La Boétie – 75008 Paris

Téléphone : +33 (0)1 55 31 77 90

Email : alexandre.bocris@VERTONE.com

## Quelques informations sur VERTONE :

VERTONE est un cabinet de conseil en stratégie et management.

VERTONE se différencie par sa pratique du métier et par la qualité de ses consultants. Esprit d'équipe, engagement, excellence et enthousiasme sont des valeurs pratiquées au quotidien.

VERTONE compte plus d'une centaine de collaborateurs en 2017.